

Une rentrée à haut risque : le ministère n'est toujours pas prêt !

À quelques jours de la rentrée des classes le ministre Blanquer a encore choisi d'intervenir dans les médias plutôt que de s'adresser aux organisations syndicales ou aux personnels, ce qui démontre une nouvelle fois le mépris qu'il nous porte. Malgré une évolution alarmante de la situation sanitaire, le ministère a publié deux jours ouvrés avant la rentrée un protocole sanitaire reprenant celui du 20 juillet !



Les seuls changements annoncés concernent la systématisation du port du masque pour les personnels et élèves de plus de onze ans dans les espaces clos et l'assouplissement des règles de distanciation physique et du brassage des élèves. Désinfection des locaux et fréquence de l'aération, nombre d'élèves par classe, gestion des personnels vulnérables : aucune évolution n'est prévue ! De plus, ce sont les collectivités locales qui ont dû mettre la main à la poche pour financer les masques pour les élèves, sans que leur budget ait été abondé par l'État.

Le ministre s'est montré particulièrement inquiet concernant la procédure à adopter en cas de détection d'un cas de Covid-19 dans une classe : la fermeture de classes ou d'écoles serait alors laissée à l'appréciation locale, sans faire l'objet d'une procédure cadrée nationalement.



Le ministre assure qu'en cas de nouveaux confinements locaux tout sera prêt pour assurer l'enseignement à distance. C'est faux : le "plan de continuité pédagogique" publié en juillet reste extrêmement lacunaire, les personnels ne sont toujours ni équipés ni formés, les plateformes numériques ne sont toujours pas sécurisées. Plus grave, aucun moyen supplémentaire n'a été prévu depuis le printemps pour permettre une rentrée qui fasse sens sur le plan pédagogique en cas de reprise de l'épidémie, notamment en termes de créations de postes ou d'aménagement des locaux.

Des réponses claires doivent être apportées aux personnels, aux élèves et aux familles. L'école n'est pas en-dehors de la société et le protocole sanitaire doit évoluer dans le respect des droits des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves. SUD éducation Gard-Lozère exige le déblocage immédiat de moyens extraordinaires afin de réduire les effectifs par classe pour combler les inégalités qui se sont creusées pendant la crise sanitaire, ainsi que la gratuité des masques pour tou-te-s les élèves.